Les élus, personnels d'éducation et d'enseignement, au Conseil d'administration, soutenus par les sections syndicales (SNES, FO, SUD, CNT) du collège Timbaud s’adressent aux parents d’élèves .

Copies aux organisations syndicales.

Mesdames, Messieurs,

Vous siégez comme nous au conseil d’administration du collège et ,comme nous, vous avez eu connaissance de la Dotation Horaires Globale pour l’année prochaine 2014-2015. Cette dotation, ce sont les moyens horaires que la Direction Académique (IA) donne au collège pour enseigner à vos enfants. Avec ces heures, nous enseignons selon les horaires légaux (dans toutes les disciplines) mais elles servent également aux cours de soutien pour les élèves en difficulté. De plus, grâce à elles, nous pouvons mener à bien des projets pédagogiques de qualité.

Malheureusement, d'une année sur l'autre, la direction académique nous donne de moins en moins de moyens.

En commission permanente, qui s’est tenue le 05 février, à laquelle certains d’entre vous ont participé, la direction, qui ne dispose pas de moyens suffisants, nous a demandé de faire des choix :

* Garder la classe « bi-langue » en 6ème ou ouvrir une deuxième classe d’allemand LV2 en 4ème. Pourquoi devrions-nous choisir ? Les enfants de Bobigny n’ont-ils pas le droit à l’excellence et au choix de leur deuxième langue ?
* Maintenir l’aide en 5ème et 4ème ou donner les heures, pour les projets pédagogiques, aux enseignants. Devrait-on choisir entre qualité de l’enseignement et aide aux élèves en difficulté ?
* Des heures manqueraient également pour la natation, heures qu'il faudrait prendre sur d'autres disciplines.

On sait aussi que la direction académique prévoit de remplir toutes les classes (à 24 élèves par classe et peut-être même plus) pour l’année prochaine car les ouvertures de classe coûtent cher (en enseignants et heures de cours). Nous n’accepterons pas plus de 24 élèves par classe, plus la classe est chargée, plus la prise en charge de la difficulté est compliquée. Pour faire des économies, la direction académique prévoit 117 élèves en 6ème à la rentrée prochaine alors que les écoles en prévoient environ150. La raison donnée par l'inspection académique est de dire que 30% iront dans le privé. Mais le privé c’est payant! Nous savons que, chaque année, des parents sont obligés d’inscrire leurs enfants dans des collèges trop loin de leur domicile, faute de place dans leur collège de secteur. Alors pour faire de la place dans les classes on demande, et ce chaque année, que nos anciens élèves non-francophones partent du collège Timbaud qui n’est pas leur collège de secteur. Doit-on accepter cela ?

Voici les revendications que nous sommes prêts à défendre auprès de la DSDEN, et nous aimerions que vous les portiez avec nous :

* Ouverture d’une classe de 6ème pour la rentrée prochaine.
* Respect des seuils, pas plus de 24 élèves par classe!
* Respect des heures d'enseignement statutaires.
* Maintien de toutes les heures pour les projets pédagogiques.
* Maintien de toutes les heures d’aide.
* Double inscription des élèves non-francophones en classe UPE2A et en classe dite « banale ».
* Maintien des heures en EPS (3h00 pour les groupes de piscine)
* Ouverture d'un poste d'infirmière à temps plein.

Pour parler de cela mais aussi des nouvelles « réformes du collège » à venir, réformes qui détruiraient les heures de cours et réduiraient encore plus les moyens, nous, enseignants élus au CA et syndiqués, vous proposons de nous réunir.